

## Les dessous de l'accord commercial UE-MERCOSUR



Crédit photo : FUGEA.

## Pour que la Terre tourne plus JUSTE !

Hélène Capocci

Février 2020



FÉDÉRATION  
WALLONIE-BRUXELLES  
CULTURE.BE



Belgique  
partenaire du développement



FÉDÉRATION  
WALLONIE-BRUXELLES

*« Le plus grand accord commercial de l'histoire de l'Union européenne », les mots de l'ex-Président de la Commission européenne Jean-Claude Juncker ont de quoi mettre des étoiles dans les yeux. Après plus de 20 ans de négociations, la Commission européenne et quatre pays latino-américains (Brésil, Argentine, Paraguay, Uruguay) ont divulgué leur accord de principe sur leur traité de libre-échange conclu en juin 2019. Bien que le chemin de sa mise en œuvre soit sans doute encore long, l'accord UE-Mercosur fait déjà parler de lui en raison de l'importance de son volet agricole et de ses effets sur des enjeux cruciaux comme l'alimentation, la santé et l'environnement. Entraide et Fraternité et ses partenaires brésiliens<sup>1</sup> sont inquiets des impacts indéniables qu'aurait cet accord sur les agricultures latino-américaine et européenne, sur le combat contre le réchauffement climatique et les droits des peuples indigènes.*

L'année 2020 marque le retour des débats sur les accords de commerce. Un « Non » wallon a été unanimement affirmé par tous les partis, de majorité comme d'opposition<sup>2</sup>. La Wallonie n'est pourtant pas seule à manifester son désaccord : la France, l'Italie, la Slovaquie, l'Autriche, l'Irlande, le Luxembourg émettent eux aussi de vives réserves, voire de claires oppositions. Cette analyse développera sept points problématiques de l'accord, se référant particulièrement au volet agricole (bien que l'accord concerne d'autres domaines).

## Accord de commerce : la nouvelle génération s'impose

L'accord UE-Mercosur<sup>3</sup>, se veut ambitieux : faciliter les échanges pour un marché économique de **780 millions de consommateurs qui engloberait un quart du PIB mondial** (18 000 milliards d'euros). Pour cela, il ne suffit pas de supprimer les droits de douane (il est question ici d'une suppression de 91% des droits de douane sur les échanges) ou d'augmenter des quotas d'importation entre les parties. L'accord de libre-échange UE-Mercosur se présente comme un digne héritier du CETA (accord UE-Canada), dans le sens où c'est un accord de « nouvelle génération ». La libéralisation ne s'appliquera donc pas seulement aux échanges de marchandises mais aussi aux secteurs des services et marchés publics. Cela signifie également que l'accord influencera aussi largement les *barrières non tarifaires au commerce*, c'est-à-dire tout ce qui est considéré comme un obstacle aux échanges : **normes de qualité, mais aussi réglementations sanitaires, environnementales, sociales**. Les hauts standards européens sont considérés comme trop contraignants, l'accord préconise donc une « simplification administrative » pour faciliter les exportations. Mais cette simplification risque bien de mettre en danger l'agriculture familiale et ses standards, ainsi que notre sécurité alimentaire.

<sup>1</sup> La Via Campesina, la Commission pastorale de la terre et le Mouvement des paysans sans terre.

<sup>2</sup> « La Wallonie dit non au traité commercial UE/Mercosur », La Libre, 21 janvier 2020. Fin janvier, trois motions étaient en préparation au Parlement wallon afin de demander au Gouvernement wallon de ne pas déléguer son pouvoir de signature du traité au Gouvernement fédéral. L'objectif est soit de refuser l'accord en bloc, soit d'y inclure des balises supplémentaires en accord avec celles de la Wallonie.

<sup>3</sup> Diminutif de « *Mercado común del Sur* » (« Marché commun du Sud »). L'accord conclu en juin concerne le volet commercial d'un « accord d'association » plus large comprenant également un volet politique et un volet de coopération qui ne sont pas encore achevés.

### **« Des voitures contre des vaches » : un accord déséquilibré qui renforce les inégalités**

Le contenu de l'accord UE-Mercosur est souvent caricaturé par l'image d'« échange de voitures contre des vaches » (« cars for cows agreement »). En effet, les exportations de l'Amérique latine vers l'UE concernent principalement des matières premières agricoles : viande bovine, volaille, viande porcine, sucre, éthanol, riz, maïs et miel. La règle générale est une libéralisation totale, c'est-à-dire une entrée sur le marché européen sans droit de douane<sup>4</sup>. La contrepartie principale pour l'Union européenne sera l'exportation facilitée pour des produits manufacturés industriels émanant de secteurs de l'automobile, la machinerie, les produits chimiques et pharmaceutiques et le textile. L'exportation de produits agricoles transformés tels que le fromage, la poudre de lait, le lait pour nourrissons est également au programme.

**La structure de l'accord renforce l'asymétrie des « rôles historiques » des parties, où chacune serait censée tirer profit de sa spécialisation. Les pays latinos sont encouragés à poursuivre et intensifier la production de matières premières alors que l'Europe engrangerait les bénéfices de son industrie développée pour produire des marchandises à haute valeur ajoutée.** La fable selon laquelle tout le monde sortirait gagnant de cette répartition est pourtant de moins en moins crédible. Des oppositions claires s'expriment des deux côtés de l'Atlantique, aussi bien dans les secteurs industriels qu'agricoles.

**Les pratiques agricoles, les standards à respecter et les contrôles effectués sont très différents en Europe et en Amérique latine.** C'est pourquoi l'importance du volet agricole de l'accord fait ressurgir les mêmes critiques que pour le TTIP (accord UE-USA) ou le CETA : les garanties sont jugées insuffisantes pour assurer la survie d'une agriculture durable, la santé des consommateurs, la protection de l'environnement et les droits des populations. Il est à ce sujet révélateur que l'évaluation de l'impact sur le développement durable de l'accord prévue par la Commission européenne n'est même pas disponible six mois après la publication de l'accord de principe !

### **Des importations agricoles vers des secteurs agricoles déjà en crise**

En Belgique, les secteurs de la viande bovine, de la betterave sucrière, mais aussi des céréales et du lait sont en crise. Les producteurs dénoncent des prix trop bas pour leurs coûts de production élevés et une mondialisation qui accentue la pression des prix à la baisse<sup>5</sup>. La Belgique n'est bien sûr pas la seule dans le cas. En 2016, une étude de la Commission européenne mettait en garde contre la libéralisation de certains produits sensibles qui

<sup>4</sup> Certains produits jugés sensibles bénéficient d'un quota à un taux défini (comme le supplément de 99 000 tonnes de viande bovine à 7% au lieu de 40% actuellement). Les chiffres concernant le soja, dont l'Europe est fortement dépendante pour nourrir son bétail, n'ont pas encore été dévoilés (au 28 janvier 2020).

<sup>5</sup> Une mobilisation a eu lieu le 16 septembre 2019 à Ciney pour dénoncer le manque de prix rémunérateur pour les agriculteurs : <https://www.sillonbelge.be/4839/article/2019-09-16/des-centaines-de-tracteurs-ciney-10-ans-apres-les-epandages-de-lait> .

risquerait d'accentuer le déséquilibre du marché agricole. Le rapport décrit comment l'accès facilité au marché européen et l'augmentation des importations de ces produits auraient un impact négatif pour l'agriculture européenne<sup>6</sup>. Parmi ces marchandises, on retrouve la **viande bovine, le riz, la volaille et le sucre : tous sont pourtant au menu de l'accord UE-Mercosur !**

L'accord prévoit notamment l'entrée annuelle sur le marché européen de 180 000 tonnes de volaille sans droit de douane ainsi que de 99 000 tonnes de viande bovine à taux réduit. Il s'agit d'une proportion importante des importations de bœuf entrant sur le territoire européen (340 000 tonnes). Si ces volumes peuvent sembler minimes par rapport aux 7,8 millions de tonnes de viande de bœuf produite au sein de l'Union, il est important de prendre en considération **l'effet cumulatif de chaque accord de libre-échange signé par l'Europe**<sup>7</sup>.

Rien que pour l'accord UE-Mercosur, la Commission européenne estime que les **importations de viande bovine pourraient augmenter de plus de 70% d'ici à 2032**<sup>8</sup>. Ces importations concerneront principalement des morceaux nobles, qui représentent la plus haute valeur ajoutée pour les producteurs, et donc autant de manque à gagner pour les éleveurs européens.

Ces éléments contredisent de façon évidente l'objectif affiché du Gouvernement wallon de « préserver le modèle d'agriculture du type familial et paysan » dans sa Déclaration de politique régionale. D'ailleurs, **de façon assez inédite, les syndicats agricoles belges de toutes les tendances, de Wallonie comme de Flandre, s'unissent pour dénoncer un accord inacceptable en l'état, qui « sacrifie très clairement l'agriculture familiale et la sécurité alimentaire des consommateurs »**<sup>9</sup>. Ils se joignent à la contestation de l'accord de leurs homologues ailleurs en Europe (France, Pologne, Espagne, Italie, Irlande, Autriche...).

## **Hormones de croissance, antibiotiques : tout est permis !**

L'opposition du secteur agricole s'explique également par la **concurrence déloyale** des modèles agricoles des partenaires commerciaux. Les normes de bien-être animal (surface minimale par animal, conditions de transport, d'abattage, etc.) et les contrôles sanitaires sont bien plus élevés en Europe que dans les pays du Mercosur, et la main-d'œuvre agricole y est également bien plus coûteuse.

De plus, l'accord ne prévoit aucune possibilité d'interférer sur les **conditions de production des aliments**. Le recours aux **hormones de croissance artificiels, aux traitements aux**

<sup>6</sup> Etude de la Commission européenne « Cumulative economic impact of future trade agreements on EU agriculture », 2016 : [https://publications.jrc.ec.europa.eu/repository/bitstream/JRC103602/lb-na-28206-en-n\\_full\\_report\\_final.pdf](https://publications.jrc.ec.europa.eu/repository/bitstream/JRC103602/lb-na-28206-en-n_full_report_final.pdf)

<sup>7</sup> L'accord avec le Canada (CETA) prévoyait plus de 45 000 tonnes de bœuf à droits de douane nuls. En novembre 2019, l'Union européenne a doublé les quantités de viande d'origine américaine arrivant sur le territoire européen, autorisant l'importation de quelque 35 000 tonnes sans droit de douane (accord commercial surnommé le « panel hormones »). Il n'existe aujourd'hui pas de chiffre sur le total additionné des quotas prévus par tous les accords ratifiés par l'Europe mais cette libéralisation accrue risque bien d'accentuer la crise traversée par l'agriculture européenne.

<sup>8</sup> [www.eumercosursia.com/uploads/4/0/7/2/40728425/final\\_interim\\_report\\_publication\\_03oct2019.pdf](http://www.eumercosursia.com/uploads/4/0/7/2/40728425/final_interim_report_publication_03oct2019.pdf) p. 112.

<sup>9</sup> <https://www.lalibre.be/dernieres-depeches/belga/accord-ue-mercorsur-fwa-et-agrofront-rencontrent-jeudi-le-premier-ministre-et-le-ministre-de-l-agriculture-5d2675bef20d5a396efe671f> ; lire aussi le [communiqué de presse de la FUGEA](#) du 16 janvier 2020.

**antibiotiques<sup>10</sup>, à la farine animale pour nourrir le bétail** sont choses courantes outre-Atlantique. Or, même si ces pratiques sont interdites en Europe, la viande issue de ce type d'élevage est autorisée sur le marché européen par les traités commerciaux. L'accord UE-Mercosur s'ajouterait à la liste.

L'élevage, malheureusement, est loin d'être le seul domaine qui fâche. Les produits toxiques utilisés dans l'agriculture ont de quoi donner des sueurs froides :

- Le Brésil, l'Argentine et le Paraguay sont dans le top 10 des principaux clients pour les **pesticides extrêmement dangereux** de l'entreprise suisse Syngenta, représentant 39% de la part des ventes de l'entreprise (le Brésil représente à lui seul 32%)<sup>11</sup> ;
- 95% du soja cultivé au Brésil et en Argentine est **génétiquement modifié** (O.G.M.)<sup>12</sup> ;
- La Banque mondiale affirme que l'utilisation de pesticides en Argentine a augmenté de 1 000% au cours des 20 dernières années<sup>13</sup> ;
- 74 % des produits phytosanitaires utilisés au Brésil sont interdits en Europe<sup>14</sup> (même si certains continuent d'être fabriqués en Europe) ;
- 239 nouveaux pesticides ont été homologués depuis janvier 2019 au Brésil.

Le monde agricole européen dénonce une **distorsion de concurrence** à cause de la différence entre les normes européennes et sud-américaines sur l'usage des produits phytosanitaires, et une mise en péril de la santé des consommateurs. Il n'existe d'ailleurs pas de système de traçabilité permettant de s'assurer des conditions d'élevage ou de provenance des aliments du Mercosur<sup>15</sup>. **S'il est légitime de s'inquiéter des impacts de ces pesticides sur les aliments produits et exportés vers l'Europe, la première victime d'une telle consommation de produits chimiques est bien sûr la population locale** : d'abord, les ouvriers agricoles qui paient de leur santé leur contact direct avec ces produits, souvent sans une protection suffisante ; ensuite, la population dans son ensemble, qui souffre de cet usage excessif de pesticides<sup>16</sup>.

Malgré tout, l'Union européenne se veut rassurante et répète à qui veut l'entendre que ses normes et standards sont « non négociables »<sup>17</sup>. En guise de réponse, dans une communication à l'Organisation mondiale du commerce le 4 juillet 2019, quelques jours après la signature de l'accord UE-Mercosur, un groupe de pays dont le Brésil, l'Uruguay et le Paraguay ont adressé à l'Europe de vives critiques sur ses exigences vis-à-vis des pesticides considérés comme des

---

<sup>10</sup>Il est question d'une augmentation de 68% entre 2000 et 2010 au Brésil. Lire S. Sharma, S. Schlesinger, "The rise of big meat. Brazil's Extractive Industry", novembre 2017 : [https://www.iatp.org/sites/default/files/2017-11/2017\\_11\\_30\\_RiseBigMeat\\_f.pdf](https://www.iatp.org/sites/default/files/2017-11/2017_11_30_RiseBigMeat_f.pdf)

<sup>11</sup> Public Eye, « Les affaires toxiques de Syngenta au Brésil », le Magazine, n°17, avril 2019.

<sup>12</sup> Greenpeace, « Mordue de viande : l'Europe alimente la crise climatique par son addiction au soja », juin 2019.

<sup>13</sup> Mighty Earth, France Nature environnement et Sherpa, « Devoir de vigilance et déforestation : le cas oublié du soja », mars 2019.

<sup>14</sup> <https://www.euractiv.fr/section/commerce-industrie/news/les-agriculteurs-europeens-revoltes-par-laccord-ue-mercotur/>

<sup>15</sup> L. Ghiotto and J. Echaide, *Study Analysis of the agreement between the European Union and the Mercosur*, décembre 2019, disponible sur : <https://www.greens-efa.eu/files/doc/docs/e1009b28fc610106352c9cca4511f460.pdf>

<sup>16</sup> Les problèmes les plus fréquents sont d'ordre respiratoire, gastrique, développement de cancers, démangeaisons et dépigmentation de la peau. Une récente enquête menée sur la présence de pesticides dangereux dans l'eau potable au Brésil révèle des conclusions affolantes. L'eau potable contiendrait des résidus de nombreux pesticides dans plus de 80% des cas. Un « cocktail » de résidus de 27 pesticides différents serait régulièrement trouvé, 2 706 fois supérieur à la limite de 0,5 microgramme par litre autorisée en Europe. Lire le dossier de Public Eye, *ibid*.

<sup>17</sup> Texte de l'accord de principe : [http://trade.ec.europa.eu/doclib/docs/2019/july/tradoc\\_158251.pdf](http://trade.ec.europa.eu/doclib/docs/2019/july/tradoc_158251.pdf)



obstacles à l'échange de marchandises agricoles, les invitant à les réduire. « *Nous demandons à l'UE de réévaluer son approche fondée sur les dangers pour l'approbation et le renouvellement des autorisations pour les produits phytopharmaceutiques; de confirmer que les niveaux de tolérance à l'importation continueront d'être établis sur la base d'approches de l'évaluation des risques convenues au niveau international; et de cesser de mettre en œuvre ces mesures qui restreignent le commerce international inutilement et d'une manière inappropriée.* »<sup>18</sup> Il y a donc tout lieu de douter que le modèle européen des normes sanitaires et phytosanitaires inspire un cercle vertueux des pratiques (« *level playing field* ») de l'agrobusiness sud-américain. La FUGEA avait déjà attiré l'attention sur ce risque en 2018<sup>19</sup>. En 2019, les représentants des syndicats agricoles majoritaires wallon et flamand (FWA et Boerenbond), de même que le Ministre libéral wallon de l'agriculture Willy Borsus s'accordent à dire que les promesses de respect des normes sont illusoire : « *c'est basé sur de bonnes intentions, du soft law et il n'y a pas de garantie d'application* »<sup>20</sup>.

### Un système de contrôle suffisant ?

Le texte prévoit une croissance des échanges de marchandises aussi délicates que la viande bovine, porcine ou la volaille. Les défenseurs de l'accord se veulent rassurants en arguant que **le système de contrôle** garantit que toute marchandise arrivant en Europe ne dépassera pas les seuils de résidus de produits phytosanitaires fixés par l'Union. Là encore, la confiance de l'UE dans la bonne volonté des contreparties semble naïve.

Peu avant la conclusion de l'accord, un courrier demandant des précautions vis-à-vis de l'importation de produits agricoles sensibles, signé entre autres par le Premier Ministre Charles Michel, avait été envoyé au Président de la Commission. Cette lettre demandait notamment que les contrôles des marchandises soient exercés par les parties importatrices. Cela n'a pas été pris en compte, comme la plupart des demandes formulées. En effet, les **contrôles seront moins fréquents, à charge des parties exportatrices et effectués par des intermédiaires homologués**<sup>21</sup>. Un nouvel exemple du passage à la moulinette de la sécurité alimentaire au nom de la simplification des procédures pour exporter. Rappelons ici le scandale de la viande avariée au Brésil, l'affaire « *carne fraca* » : mis au jour par une enquête policière en 2017, ce scandale a révélé un vaste réseau de corruption impliquant des géants de l'industrie carnée et des agents sanitaires ayant certifié « conforme » de la viande avariée. Vu les intérêts des grands acteurs économiques et l'absence d'une « culture du contrôle » stricte comme c'est le cas en Europe, nous redoutons une approche partielle des contrôles des importations.

---

<sup>18</sup> Conseil du commerce des marchandises de l'Organisation mondiale du commerce, « Union européenne – mise en œuvre d'obstacles non tarifaires visant les produits agricoles », communication du 04 juillet 2019 présentée par l'Australie, le Brésil, le Canada, la Colombie, le Costa Rica, l'Équateur, les États-Unis, le Guatemala, le Honduras, la Malaisie, le Nicaragua, le Panama, le Paraguay le Pérou, la République dominicaine et l'Uruguay.

<sup>19</sup> <https://fugea.be/accord-de-libre-echange-avec-le-mercotur-un-an-apres-les-promesses-la-fugea-retourne-voir-charles-michel/>

<sup>20</sup> Interventions lors de la conférence « EU-MERCOSUR trade agreement : which impacts on agriculture, food safety, the environment and climate ? », organisée par le SPF Affaires étrangères le 06/12/2019.

<sup>21</sup> L. Ghiotto and J. Echaide, *ibid.*

Pour faire taire ces doutes, les négociateurs européens brandissent avec enthousiasme le drapeau du « **principe de précaution** », qu'ils ont tenu à inclure dans l'accord. S'il est vrai que ce principe est présent dans le texte, il l'est sous une **forme édulcorée** (définition plus restrictive que celle du droit de l'Union) et **sans valeur contraignante** puisqu'il figure dans le « chapitre développement durable », dépourvu de moyen de sanction en cas de non-respect<sup>22</sup>. Cette lecture de la « précaution » risque donc de ne pas se montrer à la hauteur<sup>23</sup>.

## Un traité qui renforce le pouvoir des multinationales de l'agro-industrie

Les secteurs agricoles de l'Argentine et du Brésil sont célèbres pour leur mode de production intensif et leur visée exportatrice. Au cours des dernières décennies, de véritables géants de l'agrobusiness se sont constitués, s'accaparant les **marchés de denrées stratégiques** tels que le **soja** : 48% du soja consommé dans le monde provient de ces deux pays. Fortement soutenue par l'État brésilien, la filière de soja a augmenté de 90% au cours des 10 dernières années au Brésil. Toutefois, cette explosion bénéficie à un nombre d'acteurs très limité qui accumulent énormément de pouvoir : 4 entreprises (ADM, Bunge, Cargill et Dreyfus) contrôlent pas moins de 57% de la production intérieure de soja au Brésil. Ce même constat peut être dressé pour la **viande bovine** : suite à un *boom* de 40% en seulement dix ans, le Brésil abrite aujourd'hui « le plus grand troupeau commercial du monde ». On y dénombre **218 millions de bêtes**<sup>24</sup>, plus que le nombre d'habitants dans le pays (209 millions de personnes) ! À la tête de ce juteux marché se retrouvent seulement 3 entreprises brésiliennes (JBS, Brasil Foods et Marfrig), qui sont parmi les plus puissantes dans l'industrie mondiale de la viande<sup>25</sup>. En Wallonie, en revanche, l'élevage bovin est principalement de type familial, faisant vivre 8700 éleveurs pour un cheptel de 1,2 millions de têtes.

Une comparaison entre les tailles moyennes d'exploitations agricoles est également parlante : 634 ha en Argentine contre 56 ha en Belgique. Au Brésil, il existe plus de 3900 fermes de plus de 2000 ha ! La mise en concurrence de ces modèles agricoles renforcera le pouvoir des grandes exploitations pour qui la maximisation du profit et la réduction des coûts de production sont une priorité.

---

<sup>22</sup> C. Baldon, M. Dupré, et S. Leré, « Un accord perdant-perdant : analyse préliminaire de l'accord de commerce entre l'Union européenne et le Mercosur », novembre 2019.

<sup>23</sup> La définition de l'Union européenne précise que des mesures de protection peuvent être prises « sans avoir à attendre que la réalité et la gravité de ces risques soient pleinement démontrées ou que les effets adverses pour la santé se matérialisent ». En revanche, la définition présente dans l'accord UE-Mercosur est très proche de celle qui prévaut à l'OMC, qui accorde une importance à la preuve scientifique du risque d'un produit pour la santé ou l'environnement. Cette définition a déjà valu à l'Europe d'être attaquée devant les tribunaux de l'OMC pour des différends concernant l'interdiction de viande traitée aux hormones et l'homologation d'OGM. De plus, l'accord UE-Mercosur précise que si des mesures sont prises sur base du principe de précaution, un examen périodique doit être réalisé pour vérifier si ces mesures sont fondées sur des informations pertinentes, et si l'évaluation est jugée peu concluante, la restriction devra être levée.

<sup>24</sup> S. Guéneau, « Durabilité des chaînes globales de valeur du soja et de la viande de bœuf en Amazonie : conséquences d'une gouvernamentalité néolibérale », in : *Brésil(s)*, 2018 : <http://journals.openedition.org/bresils/2468>

<sup>25</sup> IPES Food, *Too big to feed. Exploring the impacts of mega-mergers, consolidation and concentration of power in the agri-food sector*, 2017.

**« Pour lutter, il faut être en vie ! » : augmentation de la criminalisation envers les populations**

Alors que les cultures de rente sont en expansion et les intérêts des grandes entreprises défendus par le pouvoir en place<sup>26</sup>, on constate une augmentation des actes criminels envers ceux qui défendent les territoire ou leur terre au Brésil. *Human Rights Watch* alerte la communauté internationale depuis plusieurs années la situation critique au Brésil<sup>27</sup>. Comme le signale José Batista, l’avocat de la Commission pastorale de la terre, « *Les défenseurs des droits humains sont considérés comme des ennemis du progrès. Les familles qui luttent pour leur terre sont vues comme des envahisseurs. Cette image est utilisée par le pouvoir en place pour justifier la violence envers les communautés qui défendent leurs droits.* » Le Brésil est le théâtre d’une vague de criminalisation des acteurs sociaux (leaders paysans et indigènes, militants environnementalistes). Pour le seul **État de Para au Brésil, la CPT a enregistré 965 assassinats de travailleurs ruraux et paysans entre 1975 et 2018**. Si ces chiffres sont plus qu’inquiétants, ils le sont d’autant plus quand on sait qu’une enquête judiciaire avec sanction a eu lieu dans seulement 10% des cas. Il règne par conséquent un climat d’impunité. Pour obtenir justice, l’affaire doit être rendue publique, médiatisée. Mais aujourd’hui, le combat est difficile : « *la répression actuelle des mouvements environnementalistes et pour le droit à la terre les rend aujourd’hui plus fragiles, plus vulnérables* ». Roberto Baggio, leader du Mouvement des Sans terre et de la Via Campesina, explique que leur stratégie d’action doit être revue pour s’adapter au contexte risqué : « *La priorité est de développer des initiatives de développement humain au niveau communautaire. L’objectif étant de démontrer aux populations locales qu’ils peuvent initier et mettre en œuvre des initiatives de développement à leur échelle et influencer un changement* ».

En effet, la situation s’est aggravée depuis l’arrivée au pouvoir de Jair Bolsonaro en 2018 : les conflits de territoire se multiplient ainsi que la répression des peuples. Appelé le « tronçonneur de l’Amazonie », le président brésilien affiche son parti pris pour le développement économique de la zone<sup>28</sup> renforçant la constitution de ces géants de l’agrobusiness, et marginalisant d’autant plus les agriculteurs familiaux et des populations indigènes<sup>29</sup>.

**Ce mépris des droits humains ne doit pas être récompensé par l’Europe via l’octroi d’avantages commerciaux.** Peu avant l’annonce de l’accord de principe, 340 organisations de la société civile européenne (dont Entraide et Fraternité) et d’Amérique du Sud ont adressé une lettre à la Commission, au Conseil et au Parlement européens pour demander la fin des

<sup>26</sup> De nombreuses mesures du Gouvernement de Jair Bolsonaro provoquent un démantèlement des protections des territoires et peuples indigènes et de l’environnement. Le Ministre de l’environnement Ricardo Salles ne cache pas sa volonté de faire bénéficier les zones protégées et habitées par des populations indigènes aux entreprises minières, forestières et agricoles. La Ministre de l’agriculture Tereza Cristina da Costa se positionne elle aussi en faveur des intérêts de l’agrobusiness : en témoigne sa défense d’un projet de loi visant à diminuer la réglementation des pesticides lorsqu’elle était parlementaire en 2018.

<sup>27</sup> <https://www.hrw.org/world-report/2019/country-chapters/brazil>

<sup>28</sup> Une déclaration de mars 2019 clamant que « les politiques environnementales étoufferaient l’agro-industrie » n’est qu’un exemple parmi d’autres qui témoigne de cette vision pro-business.

<sup>29</sup> Lire l’article de Laurent Delcourt « Dans l’Amazonie brésilienne, les assassinats de protecteurs de la forêt se multiplient », 20 décembre 2019, disponible sur <https://www.bastamag.net/Amazonie-Bresil-Bolsonaro-autochtones-indigenes-incendies-climat#nb306-1>



négociations commerciales<sup>30</sup>. Cette lettre faisait écho à une tribune publiée en avril 2019 par des centaines de scientifiques et des populations autochtones atterrés par l'offensive du Brésil contre les droits humains et l'environnement, appelant l'Europe à réagir grâce au levier commercial.

### *Un moteur à déforestation... et de l'eau au moulin de l'urgence climatique*

Outre ces conséquences sociales, cette expansion industrielle de l'agriculture, favorisée par les accords de libre-échange, se confronte également aux limites environnementales : 38% du cheptel bovin du Brésil est concentré dans les États amazoniens et il ressort que **2/3 de la déforestation amazonienne sont attribuables au pâturage**<sup>31</sup>.

L'été 2019 a attiré l'attention de la communauté internationale sur les incendies spectaculaires qui ont sévi en Amazonie, dont 60% du territoire se situent au Brésil<sup>32</sup>. Cette catastrophe a mis sous le feu des projecteurs le problème mondial de la déforestation et son lien avec la crise climatique. Si la destruction de l'Amazonie choque le monde entier, c'est parce qu'elle produirait jusqu'à 20% de notre oxygène au niveau mondial, qu'elle capte pas moins de 14% de nos émissions de CO<sub>2</sub><sup>33</sup>, et qu'elle représente une réserve de biodiversité inestimable. Comme le disent les partenaires brésiliens d'Entraide et Fraternité, « **brûler l'Amazonie est un crime contre l'humanité !** »<sup>34</sup>.

En augmentant les volumes de produits agricoles provenant du Mercosur vers l'Europe, on s'attend à une intensification de la production d'aliments qui ont déjà un impact énorme sur la destruction de l'environnement comme les élevages industriels ou la culture intensive de soja<sup>35</sup>. Rien que pour le commerce accru de 8 produits agricoles clefs<sup>36</sup>, les estimations de l'ONG GRAIN prévoient une **hausse de 9 millions de tonnes d'émission de gaz à effet de serre par an**. Cela équivaut à une **augmentation de 34%** par rapport aux échanges ayant cours aujourd'hui pour ces 8 produits.

L'agrobusiness, la déforestation, le réchauffement climatique sont ainsi des ingrédients secrets d'un accord de commerce comme celui entre l'UE et le Mercosur. Comme le rappelle Andrea Carta, de Greenpeace Europe : « *la déforestation n'est pas un dommage collatéral du commerce. Elle est inhérente à la façon dont le commerce est conçu aujourd'hui* »<sup>37</sup>.

<sup>30</sup> <https://www.collectifstoptafta.org/actu/article/plus-de-340-organisations-appellent-l-union-europeenne-a-interrompre>

<sup>31</sup> S. Guéneau, ibid.

<sup>32</sup> L'INPE, institut national de recherche scientifique brésilien, rapporte qu'en 48 heures, 2 500 feux ont pris d'assaut le territoire brésilien. Le bilan de 2019 dénombre 89 178 foyers feux de forêts pour la seule Amazonie brésilienne, ce qui représente une hausse de 30% par rapport à 2018.

<sup>33</sup> <https://factuel.afp.com/lamazonie-est-elle-le-poumon-de-la-planete>

<sup>34</sup> <https://www.entraide.be/l-amazonie-brule-qui-sont-les-pyromanes>

<sup>35</sup> Lire par exemple le rapport « Devoir de vigilance et déforestation : le cas oublié du soja » publié en mars 2019 par Mighty Earth, France Nature environnement et Sherpa.

<sup>36</sup> Viande bovine, volaille, sucre, éthanol, riz, fromage, lait en poudre et préparations pour nourrissons. Les produits dérivés du soja, pourtant émetteurs notoires de gaz à effet de serre, ne sont pas pris en compte car les quotas de commercialisation n'ont pas encore été définis dans l'accord.

<sup>37</sup> Intervention lors de la conférence « EU-MERCOSUR trade agreement : which impacts on agriculture, food safety, the environment and climate ? », organisée par le SPF Affaires étrangères le 06/12/2019.

## Un accord incompatible avec les engagements de la Belgique

Compte tenu des éléments exposés, il est évident que l'accord UE-Mercosur est incompatible avec les engagements pris par la Belgique à différents niveaux. Citons d'abord l'accord de Paris sur le **climat**, ratifié par la Belgique, visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre, mais aussi les « pertes et dommages associés aux effets du changement climatique ». Les projections du rapport intermédiaire concernant l'impact de l'accord UE-Mercosur sur le développement durable prévoient tout le contraire : des scores en hausse pour les émissions de CO<sub>2</sub> du Brésil, de l'Argentine et de l'Union européenne<sup>38</sup>. Plus globalement, si le commerce international continue de s'intensifier, il sera à l'origine de 23% des émissions en 2050<sup>39</sup>. Cette perspective met par ailleurs en évidence la contradiction flagrante entre le contenu de l'accord et les ambitions du nouveau « Green Deal » européen : atteindre une neutralité carbone à l'horizon 2050 et mettre en place une stratégie agricole durable « de la ferme à l'assiette »<sup>40</sup>.

Ensuite, les exigences wallonnes et bruxelloises prévues dans les déclarations de politique régionale ne sont pas non plus remplies vis-à-vis du **chapitre développement durable** de l'accord commercial. Celui-ci devrait être accompagné d'un « mécanisme de mise en œuvre et de contrôle ». En réalité, il relève toujours du « *soft law* », c'est-à-dire qu'il ne prévoit aucune sanction si les conditions de travail ou le respect de l'environnement ne répondent pas aux standards internationaux. En cas de problème, l'accord prévoit un processus de consultation. Si cela ne suffit pas, un processus de médiation peut être mis en place et, le cas échéant, une enquête d'experts visant à formuler des recommandations. Cet ensemble de mesures semblent bien faibles par rapport aux enjeux : les droits des travailleurs et la préservation de l'écosystème ne méritent-ils pas de primer sur les marchandises qu'ils contribuent à produire ?

Ajoutons que la déclaration wallonne conditionne sa signature d'accords de commerce à **l'inclusion du respect des normes fondamentales de l'OIT**. Or, le Brésil n'a pas ratifié la convention 87 de l'OIT relative à la liberté d'association et à la protection du droit syndical. Il est même dans le viseur de la Confédération internationale des syndicats, dans le top 10 des « pires pays du monde pour les travailleurs », pour la répression violente des grèves et les menaces reçues par les membres des syndicats<sup>41</sup>. De plus, la convention 129 sur l'inspection du travail dans le domaine de l'agriculture (particulièrement exposée à diverses violations<sup>42</sup>) n'a pas été ratifiée par le Brésil ni par le Paraguay.

<sup>38</sup> London School of Economics, *Sustainability Impact Assessment in Support of the Association Agreement Negotiations between the European Union and Mercosur*, octobre 2019 : [www.eumercosursia.com/uploads/4/0/7/2/40728425/final\\_interim\\_report\\_publication\\_03oct2019.pdf](http://www.eumercosursia.com/uploads/4/0/7/2/40728425/final_interim_report_publication_03oct2019.pdf)

<sup>39</sup> Public eye, le magazine n°18, juin 2019. La suisse et les géants du négoce agricole. Le recours accru aux pesticides, la déforestation et l'augmentation des transports pour répondre à une demande croissante viendront eux aussi gonfler l'impact environnemental de l'accord.

<sup>40</sup> [https://ec.europa.eu/info/strategy/priorities-2019-2024/european-green-deal\\_fr](https://ec.europa.eu/info/strategy/priorities-2019-2024/european-green-deal_fr)

<sup>41</sup> <https://www.ituc-csi.org/IMG/pdf/2019-06-ituc-global-rights-index-2019-report-en-2.pdf>

<sup>42</sup> L'OIT compte 3,5 millions de personnes victimes de travail forcé dans l'agriculture, la pêche et l'exploitation forestière. De plus, 71% des cas de travail des enfants concernent le secteur agricole.

## Pour un modèle commercial et agricole juste : besoin de solidarité entre les peuples

En résumé, si le commerce peut être une source de développement profitable à la société, **l'accord UE-Mercosur ne permet pas d'envisager des échanges commerciaux porteurs d'un mieux-vivre pour le plus grand nombre et respectueux de la planète.** Il va à l'encontre des intérêts des agriculteurs familiaux des deux côtés de l'Atlantique, des partenaires brésiliens d'Entraide et Fraternité, mais aussi des populations réclamant un système alimentaire durable et une politique climatique ambitieuse. Sa signature reviendrait à nier la prise de conscience collective et l'appel à l'action climatique exprimé de par le monde tout au long de l'année 2019. Or, les mesures pour « sauver le climat » ne peuvent s'envisager « hors sol » : elles doivent se concrétiser en revoyant nos modes de production (y compris agricoles) et d'échanges économiques.

Comme le souligne le partenaire brésilien d'Entraide et Fraternité José Batista, le combat pour une politique commerciale juste et celui de la survie d'une agriculture viable doivent se mener ensemble. *« Aujourd'hui, nous ne sommes pas découragés, mais préoccupés ! Bien sûr, nous avons des problèmes internes au Brésil, mais nous faisons aussi face à des défis qui sont des problèmes structurels qu'on doit attaquer ensemble, pas seuls. Il est important que d'autres pays et acteurs s'allient à nos luttes. Il y a un potentiel très grand pour la solidarité ».*

Pour toutes ces raisons, Entraide et Fraternité s'oppose à la signature de cet accord. La publication de l'accord de principe en juin 2019 a ouvert le débat, mais les étapes avant une éventuelle mise en œuvre sont multiples et représentent autant d'occasions de peser sur le processus<sup>43</sup>. Pour répondre aux enjeux de durabilité sociale et environnementale, **l'accord devrait au minimum inclure une exception agricole et un chapitre sur le développement durable contraignant, assorti de mécanisme de sanction.** On peut se réjouir que l'accord fasse aujourd'hui l'objet d'un débat public, aussi bien au sein de la société civile que dans les arènes politiques. Entraide et Fraternité se mobilisera aux côtés de nombreuses autres organisations afin de dénoncer les impacts toxiques de cet accord ici et là-bas et de soutenir les agriculteurs soucieux de produire une alimentation de qualité en respectant la nature.

---

<sup>43</sup> La prochaine étape est la publication de l'analyse juridique du texte par la Commission européenne pour aboutir à une version finale de l'accord. Cette version sera ensuite transmise au Conseil et au Parlement européens pour approbation. Ce sera ensuite aux États membres de ratifier ou non le texte. La Commission européenne envisage une mise en application provisoire de l'accord dès novembre 2020.